

Communiqué de presse

Jeudi 16 mai 2024

La route des Landes de La Poterie Réunion participative : aménagement et valorisation

Lamballe Terre & Mer s'engage au quotidien pour l'environnement et la biodiversité. Avec sa stratégie biodiversité 2022 > 2027, l'Agglomération travaille sur 12 axes en faveur de la préservation des ressources naturelles et de leur rôle essentiel autour des enjeux climatiques : bocage et patrimoine arboré, milieux aquatiques, gestion des espaces en faveur de la biodiversité, restauration des continuités écologiques... Parmi eux, le site des Landes de La Poterie est un axe important sur lequel Lamballe Terre & Mer et la Ville de Lamballe-Armor sont engagés depuis de nombreuses années.

Les Landes de La Poterie, un site exceptionnel

Basée sur la commune de Lamballe-Armor, le site des Landes de La Poterie est classé :

- **Espace naturel protégé** par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1989 ;
- **Natura 2000** - Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : classement contractuel qui répond à la Directive Européenne « Habitats, Faune, Flore » depuis 2007,
- **Espace Naturel Sensible du Département des Côtes d'Armor**, depuis 2020.

Il a, de plus, été sélectionné en 2021, en vue d'un classement en **Réserve Naturelle Régionale**.

En effet, les Landes de La Poterie hébergent une grande diversité d'espèces végétales et animales dont certaines associations constituent une rareté. Elles comptent, entre autres :

- Une mosaïque d'habitats variés abritant une flore singulière, dont 5 espèces d'orchidées,
- 29 espèces de libellules (plus de la moitié des espèces connues dans le département),
- 95 espèces de papillons nocturnes et 27 espèces de papillons de jour,
- 11 espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres),
- 6 espèces de reptiles,
- De nombreuses espèces d'oiseaux dont la Fauvette Pichou, espèce d'intérêt européen.

Cette richesse tient autant aux conditions naturelles du site...

- Sous-sol composé d'une roche rare à l'échelle du massif armoricain : le Gabbro,
- Sol composé d'argiles de nature basique (ce qui est exceptionnel en Bretagne),
- Proximité du littoral,
- Diversité d'habitats naturels (landes sèches côtoyant des landes humides, etc.).

... qu'aux usages traditionnels :

- Creusement de nombreuses cavités par les potiers. Ces cavités se sont, au fil du temps, transformées en centaines de mares de géométrie variable,
- Maintien d'une végétation de landes grâce aux fauches successives et au pâturage.

Une réunion participative pour imaginer l'avenir des Landes de La Poterie

Suite à une étude menée en 2016 sur l'impact de la route départementale sur les mortalités d'amphibiens lors de leur migration, il a été mis en place durant 3 hivers (2016 à 2019) une barrière piège ou crapaudrome le long de la départementale 28, longeant les Landes de la Poterie. Ce dispositif, installé durant 4 mois en partenariat avec l'association VivArmor Nature, a nécessité une relève quotidienne des seaux pour faire traverser les animaux de l'autre côté de la route.

Après 3 années de crapaudrome, il a été validé par les élus de Lamballe-Armor, de Lamballe Terre & Mer et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor d'expérimenter une fermeture temporaire de la route durant 3 mois. La fermeture de la route sur 800 m s'est déroulée du 23 décembre 2019 au 3 mars 2020. Des panneaux ont été installés sur les axes routiers à proximité afin d'informer de la déviation et de ses raisons.

En 2020, les collectivités ont souhaité être accompagnées dans la recherche d'une solution pérenne et partagée concernant la traversée des amphibiens le long de la RD28 par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Ainsi, une convention de partenariat a été signée entre le CEREMA et la Ville de Lamballe-Armor, l'Agglomération Lamballe Terre & Mer et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor afin d'avancer sur cette problématique.

Le travail de concertation et d'étude des différents scénarios possibles s'est achevé courant 2021 avec le choix politique retenu de fermer le tronçon définitivement à la circulation.

En 2022, les échanges de voirie ont été réalisés entre la Ville de Lamballe-Armor et le Conseil Départemental pour assurer la continuité de la route départementale par un autre itinéraire. La commune a, quant à elle, posé un arrêté de circulation interdisant le passage de véhicules motorisés.

Le 1^{er} juillet 2023, la route des landes a été classée voie verte.

Aujourd'hui, le travail porte principalement sur la valorisation de la route des Landes avec la proposition de d'aménagement pour accueillir les visiteurs tout en respectant ce site fragile et exceptionnelle.

La proposition de scénarios et la démarche de concertation est menée par l'atelier INEX, un cabinet d'étude spécialisée dans le paysage et l'urbanisme opérationnel.

Plusieurs ateliers ont déjà été organisés :

- Atelier « diagnostic et analyse paysagère », directement sur le terrain le 9 novembre 2022,
- Atelier « proposition de scénarios d'aménagement », en salle, le 30 mai 2023.

La réunion participative du 16 mai 2024 a pour objectif de présenter des esquisses d'aménagements sous 3 principaux axes :

- La sécurisation du stationnement,
- L'accès et la visibilité de la lande depuis la route,
- La création d'une grande boucle de randonnée autour des Landes.

Contact presse : Florence BAËHL - Chargée de communication
02 96 50 59 42 - florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh